

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

BANQUE CENTRALE

COMMUNIQUE

La Banque Centrale de la République de Guinée a le plaisir d'informer l'Union Nationale des Orpailleurs de Guinée et son aimable clientèle de la reprise effective des opérations « achat or » à Conakry dans un premier temps.

Elle informe par-la même occasion que les lots doivent être présentés par les comptoirs agrées.

Ils doivent être d'une quantité minimale de **15.000 grammes** et d'un titre minimum de 21 carats.

Les opérations de réceptions, d'identification, de fonte et d'analyse se dérouleront tous les jours ouvrables de **09 h à 15 h** au laboratoire de Conakry.

Les cours d'achat seront affichés à la Direction des Matières (Conakry) et à l'Agence BCRG de Kankan. Ils seront consultables aussi sur le site web : http://www.berg-guinee.org.

Les paiements seront effectués en GNF.

Parallèlement, les opérations d'exportation d'or se poursuivent conformément aux dispositions de l'Instruction n° 037/BCRG du 04/02/2015.

La Banque Centrale sait compter sur la franche collaboration de chacun et de tous.

